

07.10.10 ACCÈS AU FLEUVE VIA LE BOULEVARD CHAMPLAIN



Écrit par Yvon Lefebvre
09-10-2007

Des rencontres récentes ont été effectuées avec des représentants de la Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) dans le but d'examiner les possibilités d'accès au fleuve par les véliplanchistes dans le secteur du Boulevard Champlain.

Les sites les plus intéressants à cet effet, sont la « Jetée » au bas de la côte de l'église à Sillery ainsi que la plage du Foulon située tout a fait à l'ouest du site de la marina de Sillery (Yacht Club de Québec). Ces deux sites ne seraient cependant pas adaptés à la pratique du kitesurf, parce que directement dans le chenal de navigation très étroit près des ponts.

Nous avons exprimé nos besoins en terme d'accès, lesquels sont essentiellement la capacité de stationner à proximité d'une zone gazonnée pour le montage de nos voiles et flotteurs. Cette zone gazonnée devant elle-même se situer le plus près possible du plan d'eau, auquel nous devons avoir accès via un espace dégagé et facile à parcourir avec notre gréement monté et très encombrant. Une capacité de stationnement de cinq (5) véhicules nous semblerait un bon compromis pour chacun des sites mentionnés, compte tenu des contraintes d'espace disponible ainsi que des besoins des autres utilisateurs.

Nous tenons à remercier particulièrement Mme Diane Simard, directrice à la réalisation de la Promenade Samuel-de-Champlain et son équipe, ainsi que Mme Nathalie Prud'homme, directrice de l'aménagement et de l'architecture ainsi que les professionnels de son équipe, Mme Mônica Bittencourt Machado et M. Philippe Plante de la même direction, pour leur disponibilité à nous rencontrer afin de bien identifier nos besoins.

Ci-après une photo de la plage du Foulon à marée basse (Mônica Bittencourt, CCNQ, 2007) ainsi que de la Jettée (Caroline Raymond, CCNQ, 2007). L'accès à l'eau pour cette dernière se fait via un escalier de granit, soit du côté est ou ouest selon les conditions de vent.

Yvon Lefebvre

Conseiller spécial
AKVQ

PS: il est à noter que le site de la "Jetée" au bas de la côte de l'Église à Sillery sera fonctionnel dès la prochaine saison. En ce qui a trait au site de la plage du Foulon, quelques véliplanchistes ont convenu d'un accès avec la marina de Sillery pour la saison en cours. Quant au projet d'aménagement de la CCNQ pour ce site, celui-ci, ne devrait se réaliser que dans quelques années à venir, possiblement 2010-2012.





Dernière mise à jour : (13-10-2007)

Fermer la fenêtre